

« Les beaux quartiers de l'extrême droite »

Revue Agone n° 54

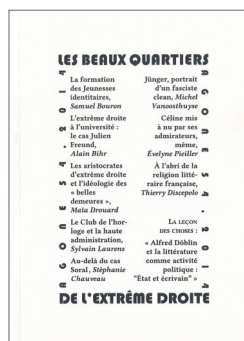
Juin 2014

208 pages, 20 €

Les extrêmes droites, toutes sensibilités confondues, prétendent toujours être les porte-parole des « sans-voix », l'expression « des petites gens » et du « bon sens populaire » contre les élites « mondialistes » (« l'hyperclasse »). Nombre de médias relaient cette parole « antisystème » prétendument transgressive, car faisant de l'audience ou du papier.

La pensée ainsi diffusée, bénéficiant de l'offensive idéologique néoconservatrice et néolibérale des années 1980 (y compris la mise en concurrence du secteur de la communication), gomme tout antagonisme entre groupes sociaux pour y substituer des « tensions communautaires » d'ordre ethnique et culturel, conférant ainsi une sorte de neutralité aux idées inégalitaires, ségrégatives et d'exclusion.

La revue *Agone* a ici fait le choix de « réinsérer ces groupes politiques [d'extrême droite] dans les mondes sociaux qui permettent leur existence ». Au-delà du seul champ politique, les différentes contributions rassemblées éclairent la diffusion d'idées réactionnaires dans de nombreux espaces sociaux : culture, littérature, sciences humaines, médias... Ainsi du rôle de Julien Freund, dans l'affranchissement du clivage gauche/droite au sein des milieux universitaires, en passant par le militantisme à deux visages, étudié de l'intérieur, des Identitaires ; du rôle joué par le Club de l'horloge au sein de la haute fonction publique ou des grandes écoles (les recherches de Philippe Lamy y sont évoquées) au capital médiatique accumulé par Alain Soral, avant qu'il ne devienne l'une des figures d'une « dissidence » auto-proclamée ; de la rhétorique bourgeoise et aristocratique visant à la protection du patrimoine bâti et



des paysages « enracinés » ; des cas Jünger ou Céline à « l'affaire Millet ». On gagne à se promener dans ces « beaux quartiers de l'extrême droite ».

Et l'on ne peut s'empêcher de se souvenir du *Penser à droite*, d'Emmanuel Terray : « Pour la pensée de droite, l'inégalité entre les êtres humains est d'abord un fait, inscrit dans la "nature des choses" ». Et l'on voit bien que cette pensée se donne les moyens, en travaillant à des formules permettant de gagner le consentement du plus grand nombre, de préserver ses positions au sommet de la hiérarchie sociale contemporaine et tenter d'en conquérir de nouvelles.

André Déchot, responsable du groupe de travail LDH « Extrêmes droites »

Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !

Eliane Viennot

Editions IX^e, mars 2014

128 pages, 14 €

Président ou présidente ? Auteur ou autrice ? Juge ou jugesse ? Un débat qui vient de loin...

En France, il suit de près la généralisation de l'imprimerie au XV^e siècle, qui porte avec elle une réflexion sur la norme graphique. Elle concerne les langues, leurs étymologies, les manières de les traduire, et nourrit la création des premiers dictionnaires. Le milieu du XVI^e siècle voit apparaître – dans des traités de poétique – les premiers débats sur les questions linguistiques genrées. On élabore alors les notions de « rimes féminines » et « masculines » dont la définition se base non sur le genre des substantifs mais sur la connotation des sons, les uns étant « doux », les autres « forts »... Mais au début du XVII^e siècle, les grammairiens précisent que « le genre des noms désignant des fonctions dépend du sexe des per-

sonnes qui les exercent », la notion de la neutralité des fonctions étant alors totalement absente.

La « Querelle des femmes », initialement déployée sur le terrain proprement politique pour la redistribution des pouvoirs liés à la création des États modernes, se déplace progressivement sur le terrain du savoir, avec l'entrée de plusieurs femmes dans le champ littéraire et dans des métiers traditionnellement occupés par le clergé. Avec des préconisations linguistiques : une femme ne peut plus désormais être philosophe, médecin ou autrice, mais philosophe, médecin ou auteur. Un siècle plus tard, le *Dictionnaire* de 1762 de l'Académie française, institution entièrement composée d'hommes, institue cet usage : « En parlant d'une femme qui aura composé un livre, on dit qu'Elle est l'Auteur d'un tel livre. » D'où certaines protestations de Françaises et de Français quant à la non-utilisation des féminins correspondants. Le début du XIX^e siècle marque la consécration de la domination masculine (lois portant sur les élections, sur l'instruction). Corrélativement, les grammairiens la valident ; Bescherelle affirme ainsi (édition de 1847) : « Le masculin est plus noble que le féminin. » S'en suit la masculinisation non seulement des substantifs mais également – en accord – des articles, des participes et des adjectifs. Ce petit livre, brillamment écrit, nous apprend in fine que la masculinisation de la langue s'est faite en dépit des traditions et logiques linguistiques du français et en articulation avec l'offensive masculine dans le champ politique et professionnel, ainsi que celui du savoir. Qu'on choisisse aujourd'hui de suivre les instructions des Immortels, et la pratique devenue courante de la langue, ou de féminiser les substantifs en fonction du sexe, l'essentiel est de le savoir !

Ewa Tartakowsky, LDH 10/11